

SITUER LE RÉFÉRENTIEL IFRS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender et analyser les différences fondamentales entre les normes françaises (PCG) et les normes IFRS
- Maîtriser les enjeux de l'harmonisation comptable internationale
- Appréhender le cadre comptable défini par l'IASC (International Association Standard Committee)

MOT DE L'AUTEUR – Michel TERNISIEN

« Les normes IFRS constituent un ensemble de normes comptables internationales destinées à garantir une information financière homogène, transparente et comparable. »

Ce parcours aborde les différences entre le Plan Comptable Général Français et les normes IFRS, sous un angle très pratique. Il permet d'appréhender rapidement les questions clés des normes IFRS et de visualiser leurs impacts sur les états financiers présentés en normes internationales. »

Niveau
Intermédiaire
Expert

1
Module

1H30

M251 – LES NORMES IFRS : SITUER LE RÉFÉRENTIEL

Objectifs pédagogiques

- Identifier les entreprises devant respecter les Normes IFRS
- Cerner les différences essentielles entre le cadre réglementaire comptable européen et le cadre réglementaire comptable français
- Savoir présenter les états financiers en IFRS

Mot de l'auteur

« La qualité de l'information financière est le gage d'une transparence nécessaire au bon fonctionnement des marchés financiers.

Alors que les normes comptables françaises sont déconnectées de la réalité de marché, le référentiel comptable imposé par l'Europe permet une meilleure compréhension et une meilleure comparaison entre les comptes des sociétés européennes, à l'heure où les scandales financiers ont atteint la confiance du public, des épargnants et des investisseurs. »

Chapitres

- Respect des normes IFRS
- Différences majeures entre les normes IFRS et le Plan Comptable Général
- Présentation des états financiers en IFRS

Quiz

- Situer le référentiel IFRS
- Comprendre les principes des IFRS